

Nouvelle Planète
Avenue Charles-Dickens 4
1006 Lausanne

Lausanne, le 30 juin 2023

Chères et chers membres,

La Commission de Suivi Financier des projets (CSF) a pris les décisions suivantes lors de sa séance du 19 juin 2023.

Projet 22-19

NP

"Amélioration de l'accès à l'eau potable dans la sous-préfecture de Bangouya" Guinée Conakry

Remarques : Voir check-list.

Décision

La CSF accepte le décompte selon le tableau suivant et remercie l'organisation pour son travail. En conséquence, la CSF recommande le versement du solde des fonds DDC.

	CSF 19.06.2023	NP
	no projet	22-19
CHARGES	Budget	Rapport
GRAND TOTAL	162'683.00	199'300.00
Suivi du projet et administration (10%)	6'000.00	5'634.00
Participation locale (bénéficiaires et partenaires)	20'180.00	24'845.00
TOTAL BUDGET FEDEVACO	148'503.00	180'089.00
FINANCEMENT		
DDC effectif, net, terrain		104'540.00
Fds communes effectif, net, terrain		5'460.00
Autres - Fonds propres (min 20% des dépenses)		70'089.00
TOTAL Financement effectif		180'089.00
Solde DDC à verser / rembourser		
1er versement = 90%		66'825.90
2e versement = complément		27'260.10
Sous-total versés (1er + 2e vrsmts)		94'086.00
Solde DDC à verser		10'454.00

FEDEVACO, pour la CSF
Rachel Miaz, Responsable administrative

R. Miaz

FEDERATION VAUDOISE COOPERATION

Commission de suivi financier (CSF)

Séance du 19.06.2023

Check-liste et analyse du rapport d'étape et décompte

Projet 22-19 de Nouvelle Planète

Rapport d'étape et décompte	Oui / Non	Remarques
Présentation du décompte avec les mêmes postes que la présentation du budget validé par la CT	☒	
Le décompte est présenté avec:		
▪ Budget et décompte en monnaie locale	☒	
▪ Budget et décompte en CHF	☒	
▪ Les écarts au budget sont indiqués en CHF	☒	
▪ Les écarts au budget sont indiqués en %	☒	
▪ Le taux de change est mentionné	☒	
Des commentaires sur les écarts au budget de +/- 15% sont donnés	☒	
Les dates de début et fin de projet sont mentionnées	☒	
La part de financement FEDEVACO n'excède pas 80% du total des dépenses	☒	DDC : 58.05% Commune : 3.03% Total : 61.08%
Le plan de financement est correctement présenté (min 20% de financement de l'AM)	☒	
Les pièces justificatives du/des virement(s) au partenaire terrain ont été remises	☒	

RAPPORT DE SUIVI

PROJET : AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA	N° : 22-19
Organisation membre (OM) : Nouvelle Planète	Pays : Guinée Conakry
Phase : Mars 2020 – Décembre 2022 Rapport couvrant la période de financement : 21.1.2022 – 24.3.2023 (3 ^e année) Partenaires : Performance Afrique	

Document d'analyse : rapport narratif et financier 2022 (mai 2023), rapport d'évaluation

Objectif : le présent projet se propose d'améliorer la situation sanitaire grâce à un accès à l'eau potable de proximité, des systèmes pour améliorer l'hygiène villageoise (latrines et gestion des déchets) et des actions dans le domaine de l'environnement. Le projet a été spécialement conçu pour répondre aux trois problématiques interconnectées (eau, assainissement/hygiène et environnement). Il se construit sur une approche transversale et sera observé de près par les autorités préfectorales.

Moyens : pour ce faire, le projet se concentre sur la construction des infrastructures pour garantir l'accès à l'eau potable, l'installation de 200 latrines privatives et l'organisation de la gestion des déchets dans 10 hameaux. Cette intervention sera accompagnée par la création, la structuration et le renforcement des capacités des 6 comités WASH et la formation de 12 techniciens endogènes, ainsi que la protection des têtes de sources et des versants et le reboisement de 60ha et la formation de 24 pépiniéristes locaux. Parallèlement, il propose des activités de sensibilisation des villageois à l'entretien, l'hygiène, l'assainissement et la protection de l'environnement.

REMARQUES DU RAPPORTEUR SUR LE RAPPORT D'ACTIVITES :

SUR LES OBJECTIFS ET LA STRATEGIE

La stratégie est restée dans la lignée des années précédentes. Les risques liés au contexte ont été appréhendés et n'ont pas influencé négativement la mise en œuvre du projet, mis à part l'inflation.

SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ET D'EVALUATION

- Les infrastructures d'eau potable ont été étendues à 4 hameaux non-prévus initialement, ce qui augmente le nombre d'habitants ayant accès à une source d'eau potable (env. 12 700 au total, soit 60% de plus).
- Certaines infrastructures des années précédentes ont dû subir des opérations de maintenance pour des questions de débit insuffisant ou de problèmes d'étanchéité des réservoirs. Des solutions techniques ont été trouvées dans les différents cas et montrent la fonctionnalité du système de suivi/maintenance. Des lacunes dans les études techniques préliminaires ont parfois ralenti la mise en œuvre et c'est un point d'attention pour l'avenir. Au global, les choix techniques sont plutôt bien adaptés au contexte, dans une perspective de durabilité (système gravitaire).
- Les structures communautaires de gestion sont fonctionnelles et accompagnées efficacement par le partenaire Performance Afrique dans le respect des réglementations locales.
- Les changements de comportement en matière d'hygiène, d'assainissement, de gestion des déchets et de préservation des écosystèmes semblent se mettre en place et contribuent déjà à un certain impact, avec des feux de brousse, ainsi que des maladies hydriques en forte diminution. Ces aspects devront être consolidés sur le long terme mais sont un effet direct de l'approche intégrée du projet.
- Il existe un engouement par rapport à l'acquisition des latrines (+25% par rapport au plan). On peut regretter que le projet n'ait pas pu s'ajuster à la demande grandissante. Si la volonté d'acquisition est telle, peut-être une option serait d'amorcer des approches d'autofinancement par les usagers des services.
- Le volet reboisement est un complément pertinent avec des potentialités à développer, mais les choix actuels d'essence non-endogène et l'association avec des fruitiers posent question. Il serait probablement

judicieux de repenser ce volet dans une approche agroforestière adaptée au contexte et permettant de régénérer des sols appauvris tout en évitant la concurrence avec d'autres activités agricoles.

SUR LE DECOMPTE FINANCIER

- Au global, des dépenses supérieures de 17% par rapport au budget (en monnaie locale). Les surcoûts sont explicités et résultent d'ajustements techniques eau et assainissement, d'un appui plus important au niveau sensibilisation des communautés. Le coût de l'audit a été mal anticipé.
- Toutes les dépenses sont justifiées au vu des résultats atteints par le projet. Le projet reste économique malgré son intervention dans des zones très enclavées.

APPRECIATION

Le projet est globalement un succès, avec certaines pistes d'amélioration déjà bien identifiées par le suivi des activités. L'évaluation informe l'OM sur les approches à renforcer pour une telle intervention à l'avenir. L'approche intégrée est, en tous les cas, validée par les résultats atteints, quand bien même certains demandent à être pérennisés par des mécanismes communautaires efficaces. L'impact sur la santé des populations de Bangouya est déjà bien perceptible, et notamment dû à l'adoption de nouveaux comportements.

Rapporteur : Mikaël Amsing

Date : 15.09.2023

Intitulé du projet : **Amélioration de la situation WASH dans 10 hameaux de la sous-préfecture de Bangouya**
Organisation : **Nouvelle Planète** Pays : **Guinée, région de Kindia, sous-préfecture de Bangouya**
Durée de la phase de projet : **2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ans)**
Rapport couvrant la période : **01.01.2022 – 24.03.2023**
Date de rédaction du rapport : **30.05.2023**

1 CONTEXTE

La réalisation du programme WASH de Bangouya n'a plus subi d'effets d'événements externes durant cette dernière année. Aussi bien la montée des eaux du lac de retenue de Souapiti, le coup d'Etat de septembre 2021, les conséquences de la guerre en Ukraine et les effets du changements climatiques étaient connus et ont été pris en compte dans la planification.

En revanche il a été nécessaire de reprendre plusieurs des ouvrages réalisés les précédentes années en raison de dysfonctionnements constatés et faire une modification technique importante sur le réseau de Kolenten. Les corrections suivantes ont été menées :

Adduction de Khoriya (2020)

Les bornes-fontaines les plus éloignées ne recevaient plus d'eau. Le réseau a été revu pour garantir une pression constante et ainsi garantir une alimentation des 6 bornes-fontaines en continu.

Adduction d'eau de Wolea (2021)

Cette adduction d'eau avait subi des modifications techniques importantes, afin d'approvisionner le village principal de Wolea en plus des hameaux de Madina et Kalema grâce aux 8 bornes-fontaines. Pour maîtriser les coûts, il avait été décidé d'utiliser un forage existant et de le doter d'une pompe solaire pour approvisionner un réservoir. Il a été constaté que le débit était insuffisant. C'est pour cette raison qu'un nouveau forage a été foré à proximité du réservoir. Depuis, toutes les bornes-fontaines disposent de l'eau.

Adduction de Koundabalaya (2021)

Lors d'une visite d'inspection, il a été constaté que le réservoir avait des fuites. Après une étude technique, il a été constaté que la statique de l'ouvrage n'était pas endommagée. Pour pallier cet aspect l'entier du carrelage intérieur a été décapé, puis un enduit spécial a été appliqué pour garantir l'étanchéité, avant qu'il soit recouvert à nouveau de carrelage. Depuis cette intervention, il n'y a plus aucune fuite.

Adduction d'eau de Kolenten (2022)

L'adduction d'eau initiale prévoyait d'approvisionner quatre hameaux. Le hameau de Sangaréya, où se trouve la source d'eau, ne pouvait pas en bénéficier, car il se situe en altitude. Au vu de l'insistance, de l'implication des villageois et du besoin en eau potable, des solutions techniques ont été cherchées. Une pompe RAM (bélief hydraulique) a été installée, qui alimente désormais 4 bornes-fontaines. Un comité WASH spécifique a été formé pour gérer ce réseau particulier.

Un audit externe détaillé (aussi bien financier que sur les effets) est en cours. Il doit évaluer si les objectifs fixés ont été atteints. Plusieurs leçons ont déjà été tirées et des recommandations émises de la part de Nouvelle Planète à la suite de la visite de terrain en décembre 2022.

2 MATRICE DE SUIVI – AMELIORATION DE LA SITUATION WASH DANS 10 HAMEAUX DE LA SOUS-PREFECTURE DE BANGOUYA – 2.03.2020 – 16.12.2022 (3 ANS)

Stratégie d'intervention	Indicateurs définis dans le document de projet	Mesure de l'indicateur à la fin de l'année	Explication des écarts entre résultats prévus et résultats atteints
Objectif général L'accès à une eau saine combinée à un assainissement de 10 hameaux permet de réduire de manière significative la prévalence des maladies hydriques et le temps consacré quotidiennement à la corvée d'eau. Ce temps « gagné » permet aux bénéficiaires de vaquer à d'autres occupations génératrices de revenus et par ce biais d'améliorer leurs conditions de vie. L'autonomie des femmes est aussi gagnante, puisque c'est une responsabilité qui leur incombe dans la répartition des tâches traditionnelles. En conséquence, l'absentéisme scolaire des filles est également réduit par un tel projet.			
Outre ces aspects bénéfiques, il est également à noter que l'intervention permet de reboiser 60ha avec 150'000 arbres et ainsi améliorer la biodiversité au sein de la sous-préfecture de Bangouya. C'est une véritable bouffée d'air pour la nature qui est mise à rude contribution par l'agriculture sur brulis très répandue.			
Objectif spécifique Ce projet vise à garantir un environnement sain WASH à 7'846 habitants de la sous-préfecture de Bangouya.	→ 100% des habitants des 10 hameaux ont accès à l'eau potable à proximité de leur habitation (moins de 100 m). → Le ramassage des déchets est opérationnel et l'utilisation des latrines entre dans les mœurs dans les 10 hameaux. → L'agriculture sur brulis recule et des zones de forêt sont protégées	→ 100% des habitants de 14 hameaux, soit 12'646 personnes, ont accès à l'eau potable à proximité de leur habitation. → Un système de ramassage des déchets est opérationnel dans 15 hameaux. Deux campagnes de sensibilisation ont eu lieu dans chaque localité, en plus du suivi. → La prise de conscience opère. Dans les hameaux sensibilisés, il n'y a plus eu de feux de brousse depuis 2021 (18 en 2020 et 32 en 2019).	Plusieurs adductions ont été étendues pour englober tous les hameaux et ainsi réduire le risque de tensions et de pression sur les installations. Grâce à ces extensions, 4'800 habitants supplémentaires bénéficient d'un accès à l'eau. Les activités d'assainissement/hygiène ont pris de l'ampleur : +50 latrines sur les trois ans. Toutes les familles souhaitent disposer d'une latrine privative. La demande était finalement plus importante que ce que l'on a pu offrir. Une législation forestière locale est en vigueur et a été largement diffusée. Elle stipule clairement les sanctions en cas de non-respect. Le défi reste le manque de moyens de suivi.
Résultat final – R1 / Output 1 10 hameaux ont accès à de l'eau potable en suffisance à proximité de leur habitation.	→ 6 systèmes d'accès à l'eau sont mis en place. → 6 comités WASH sont élus et formés et coordonnent l'entretien des infrastructures.	→ 6 systèmes d'adduction d'eau ont été mis en place avec un total de 46 bornes-fontaines. L'approvisionnement est garanti dans trois cas par des forages et les trois autres par des captages de sources. → 7 comités WASH ont été élus (+3 en 2022). Tous comprennent entre 4 et 6 membres et sont responsables de coordonner l'entretien adéquat des infrastructures mises en place.	Des évaluations techniques ont amené dans trois cas à devoir recourir à des forages pour garantir un accès à l'eau. En moyenne le débit aux bornes-fontaines est de 27l/min. Un comité supplémentaire a été mis en place pour le hameau de Sangaréya qui est alimenté par une pompe RAM (bélrier

	→ 12 techniciens endogènes WASH (2 par infrastructure) sont formés. → Les habitants des 10 hameaux s'approvisionnent en eau exclusivement aux infrastructures. → La prévalence des maladies hydriques a diminué de 20% au sein des bénéficiaires (actuellement 2'600 cas par an dans la sous-préfecture).	→ 14 techniciens endogènes ont été formés et équipés d'outils et de pièces de rechange pour effectuer des réparations courantes et soutenir le comité WASH dans les activités d'entretien. → Tous les habitants des 14 hameaux s'approvisionnent en eau de consommation aux bornes-fontaines. → Une réduction spectaculaire des maladies hydriques est enregistrée dans tous les hameaux disposant d'une nouvelle adduction d'eau.	hydraulique). Cette technique unique nécessite un suivi spécifique. Le nombre de techniciens a été adapté (+2) pour pouvoir garantir une couverture suffisante pour tous les réseaux. Entre un et six techniciens s'occupent de chaque réseau. Des règlements d'utilisation sont en vigueur. La priorité est mise sur l'approvisionnement en eau de boisson. L'accès à l'eau pour douche et la lessive n'est possible qu'en fonction du débit (en revanche ces pratiques sont interdites au sein des périmètres des bornes-fontaines). A Khoriya, Mambyia (2020) et Koundabalaya (2021) il n'y a plus eu de maladies hydriques enregistrées. Dans le cas de Kolenten, Yenguissa et Wolea il y a une diminution, mais l'on a besoin de plus de reculs.
--	--	---	---

Activités 1 – A1 / Input 1

Les deux interventions prévues pour 2022, la dernière année, ont été réalisées avec passablement de retard. Particulièrement au niveau du réseau de Kolenten en raison de l'enclavement extrême du site et de l'ajout d'un réseau particulier pour le hameau de Sangaréya (pompe Ram). Un suivi des systèmes mis en place durant les années précédentes a été poursuivi. Plusieurs corrections ont été effectuées. Les activités dans les deux principaux sites d'intervention ont été :

Hameaux de Kolenten, Tanéné, Sanéya 1, Sagnéya 2, Sangaréya et Balimakha

- Etude topographique complémentaire réalisée par le Bureau d'études techniques de Kindia (déjà effectuée en 2021),
- Intégration de Sangaréya dans l'intervention et ajustement technique : mise en place d'un réseau supplémentaire approvisionnant 4 bornes-fontaines,
- Quatre réunions ont eu lieu avant le lancement du projet (information/sensibilisation/planification de l'intervention et mise en place des commissions, identification des bornes-fontaines, espaces à restaurer, déterminer les bénéficiaires de latrines, ...),
- Création et formation de deux comités WASH (formation en continu depuis le démarrage de l'intervention),
- Création et formation de 14 sous-comités, dont un pour le captage et les autres pour les bornes-fontaines (3 à 5 membres),
- Construction du captage au niveau de la source,
- Pose de 9'000 m de conduites,
- Construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 37m³,
- Mise en place des 13 bornes-fontaines (5 à Kolenten, 1 à Tanéné, 2 à Sagnéya 1, 1 à Sagnéya 2 et 4 à Sangaréya) (répartition revue à la suite des adaptations techniques consenties),
- Formation des 6 techniciens endogènes,
- Sensibilisation de 291 bénéficiaires (36 jours, 2 campagnes par hameaux de 3 jours).

Hameaux de Yenguissa, Santiguiya et Kantiré

- Deux réunions ont eu lieu avant le lancement du projet (information/sensibilisation/planification du projet et mise en place des commissions, identification des bornes-fontaines, espaces à restaurer, déterminer les bénéficiaires de latrines, ...),
- Création et formation du comité WASH principal (formation en continu depuis le démarrage du projet),
- Création et formation de 7 sous-comités (3 à 5 membres).
- Installation d'une pompe solaire sur au niveau du forage réhabilité,
- Pose de 3'500 m de conduites,
- Construction d'un réservoir de 37m³,
- Mise en place des 7 bornes-fontaines,
- Formation d'un technicien endogène,
- Sensibilisation de 251 bénéficiaires (18 jours, 2 campagnes par hameaux de 3 jours).

Résultat final – R2 / Output 2

L'hygiène globale de 10 hameaux s'est améliorée.

→ 200 latrines privatives sont construites (actuellement seul 15% de la population de toute la sous-préfecture possède une latrine individuelle et 299 se rendent à des latrines collectives).

→ 300 personnes (50 par village) sont formées aux techniques de compostage et d'incinération des déchets plastiques.

→ 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement (30 campagnes, soit 5 par zone de projet).

→ Un système de gestion de déchets est mis en place dans les 10 hameaux (100 poubelles installées, système organisé de collectes et de traitement des déchets).

→ 250 latrines (2022 : +50) ont été réalisées dans les 15 hameaux. Le taux de latrinité moyen des hameaux s'élève aux alentours de 50%.

→ 359 personnes (2022 : +90) ont été formées dans les 15 hameaux au tri des déchets, aux techniques de compostage et à l'incinération des déchets.

→ 1'609 villageois ont été sensibilisés aux enjeux de l'hygiène et de l'assainissement. 2 séances ont finalement eu lieu par hameau, soit 30 campagnes de 3 jours en tout.

→ On trouve au minimum une fosse de compost et deux décharges communautaires par hameau. Les équipements nécessaires ont été fournis aux comités (dont 100 poubelles).

Le nombre de latrines réalisées a été supérieur à ce qui était prévu pour répondre à l'engouement. Les efforts doivent être poursuivis, car les 50% sont atteints parce que certaines des latrines sont partagées entre les familles.

Un comité de gestion du volet hygiène est en place et veille à ce que les activités mises en place se poursuivent. Selon la mairie de Bangouya il s'agit des hameaux les plus propres de la commune.

Outre les campagnes formelles de sensibilisation, des interventions ont aussi été organisées dans des lieux publics et lors des suivis.

L'accompagnement a été intensifié durant la dernière année pour mettre tout en œuvre pour garantir la pérennité des activités. Cela reste un défi en raison des priorités des villageois (économie de subsistance).

Activités 2 – A2 / Input 2

En matière d'assainissement, Il n'a pas été possible de répondre aux demandes émises par les villageois des 9 hameaux. Il a fallu entreprendre un arbitrage pour respecter l'enveloppe budgétaire fixée. Pour cette raison, les latrines sont presque toutes partagées entre plusieurs familles. Dans ces hameaux le fait de disposer d'une latrine est devenu un signe de « modernité ».

Hameaux de Kolenten, Tanéné, Sanéya 1, Sagnéya 2, Sangaréya et Balimakha

- Sensibilisation de 291 bénéficiaires (36 jours, 2 campagnes par hameaux de 3 jours),
- Mise en place de 60 latrines (20 Kolenten, 10 Sagnéya 1, 5 Sagnéya 2, 5 Tanéné, 5 Balimakha et 5 Sangaréya),

- Formation sur les techniques de compostage et sur la gestion des déchets (tri-recyclage et incinération) de 87 villageois (2 campagnes de 3 jours) incluant la réalisation de six compostières de démonstration,
- Création d'un comité d'entretien et de nettoyage et dotation en matériel de nettoyage (35 balais et 35 râtaux),
- 35 poubelles sont installées (12 Kolenten, 5 Sagnéya 1, 5 Sagnéya 2, 3 Tanéné, 5 Balimakha et 5 Sangaréya),
- Mise en place de 12 décharges villageoise sécurisée.

Hameaux de Yenguissa, Santiguiya et Kantiré

- Sensibilisation de 251 bénéficiaires (18 jours, 2 campagnes par hameaux de 3 jours),
- Mise en place de 40 latrines (20 Yenguissa, 10 Santiguiya et 10 Kantiré),
- Formation sur les techniques de compostage et sur la gestion des déchets (tri-recyclage et incinération) de 47 villageois (2 campagnes de 3 jours) incluant la réalisation de trois compostières de démonstration,
- Création d'un comité d'entretien et de nettoyage et dotation en matériel de nettoyage (25 balais et 25 râtaux),
- 25 poubelles sont installées (10 Yenguissa, 5 Santiguiya et 10 Kantiré),
- Mise en place de six décharges villageoises sécurisées.

Résultat final – R3 / Output 3

Les 10 hameaux disposent d'une politique active de **protection environnementale**.

→ 6 têtes de sources et 3 bassins versants sont classés en zones protégées.

→ 60 ha sont reboisés autour des têtes de sources (150'000 arbres).

→ 24 pépiniéristes endogènes (4 par zone de projet) sont formés.

→ 1'500 villageois sont sensibilisés aux enjeux environnementaux (18 campagnes, soit 3 par zone de projet).

→ 7 têtes de sources et 12 bassins versants ont été classés en zones protégées. L'entretien de ces zones est garanti par huit comités environnementaux.

→ 57.3ha ont été reboisés avec 77'386 arbres. Un regarnissage annuel est prévu.

→ 20 pépiniéristes ont été formés pour fournir les plants nécessaires aux reboisements et également pour sensibiliser les populations.

→ 1'610 villageois ont été sensibilisés aux enjeux environnementaux. 2 séances ont eu lieu par hameau, soit 30 campagnes de 2 jours en tout.

Chaque hameau dispose au moins d'un espace de reboisement. Celui-ci contribue à la prise de conscience des enjeux en impliquant concrètement les villageois.

En raison de l'introduction d'arbres fruitiers et de l'augmentation des espaces entre les arbres, la quantité plantée a été moindre.

Les pépiniéristes collaborent avec les six comités environnementaux. Ces derniers s'assurent du regarnissage, de la protection des zones boisées, de la création de pares-feux et d'éventuelles extensions.

Le nombre de campagnes et l'accompagnement ont été fortement renforcés pour garantir une réussite de ce volet. Les habitants ont aussi été initiés à l'approche agro-sylvicole.

Activités 3 – A3 / Input 3

La mise en place d'une adduction d'eau est utilisée comme une opportunité pour sensibiliser les villageois à l'importance de la couverture forestière et aux interrelations entre déboisement, qualité d'eau et tarissement des sources, ce que certains habitants de cette région venaient de vivre (Yenguissa). Ce troisième volet a donc une résonance particulière. Les activités suivantes ont été entreprises :

Hameaux de Kolenten, Tanéné, Sanéya 1, Sagnéya 2, Sangaréya et Balimakha

- Réunion de planification avec les autorités villageoises, sous-préfectorale et le garde forestier,
- Sélection, puis formation théorique et pratique des 2 pépiniéristes endogènes (2 séances de 3 jours),
- Constitution et formation des comités de protection des zones restaurées (7 membres) durant 2 jours,

- Sensibilisation de 291 villageois aux enjeux environnementaux et participation à la campagne de reboisement (2 campagnes par hameaux de deux jours, soit 24 jours),
- Reboisement de 12ha (10'162 arbres forestiers et 662 arbres fruitiers) et mise en place de pare-feu.

Hameaux de Yenguissa, Santiguiya et Kantiré

- Réunion de planification avec les autorités villageoises, sous-préfectorale et le garde forestier,
- Sélection, puis formation théorique et pratique des 2 pépiniéristes endogènes (2 séances de 3 jours, puis accompagnement, puis accompagnement) et équipement,
- Constitution et formation des comités de protection des zones restaurées (3 membres) durant 2 jours,
- Sensibilisation de 251 villageois aux enjeux environnementaux et participation à la campagne de reboisement (2 campagnes par hameaux de deux jours, soit 12 jours),
- Reboisement de 11.4ha (17'513 arbres forestiers et 1'124 arbres fruitiers) et mise en place de pare-feu.

Hameaux soutenus en 2020 et 2021

- Regarnissage des sites reboisés.

3 SUIVI ET COMMENTAIRES SUR LES RECOMMANDATIONS DE LA CT

Tous les commentaires émis lors de la soumission du dossier de projet et des notes d'étape ont été pris en compte et commentés dans les précédents documents. Voici quelques précisions :

- Une factsheet concernant le volet de la gestion des déchets est en cours d'élaboration et sera transmis dès qu'il sera finalisé. Le défi principal des mécanismes de gestion des déchets mis en place sera indéniablement de maintenir cette pratique dans la durée.
- Un audit externe (financier et des effets) est cours de réalisation. Il a été retardé en raison du prolongement des activités. Une fois réalisé, il sera soumis à la Fedevaco. Les constats réalisés par l'audit vont être intégrés dans notre processus d'amélioration continue.
- Les termes de références de l'audit ont été soumis à la CT au courant de l'été 2022 avant que l'appel d'offre soit lancé en Guinée. Il y a d'un côté l'audit financier (en prenant en compte les exigences de la DDC) et de l'autre côté une évaluation beaucoup plus large prévue pour jauger si la méthode d'intervention a porté ses fruits et quels sont les éléments sous-estimés ou qu'il faudrait adapter.

4 LEÇONS APPRISES ET CAPITALISATION

4.1 Nombre de bénéficiaires effectivement atteints par le projet

Total : 12'646 habitants des 15 hameaux (2020 : Khoriya et Mambyia / 2021 : Koundabalaya, Woléa, Madina et Kaléma / 2022 : Yenguissa, Kantiré, Santiguiya, Kolenten, Tanéné, Sagnéya 1, Sagnéya, Sangaréya et Balimakha).

- **dont** nombre d'hommes : 1'012 (La région subit une forte émigration masculine – exode rural et même international)
- **dont** nombre de femmes : 4'047
- **dont** nombre d'enfants et de jeunes : 7'587 (région avec une population très jeune en raison d'un taux de natalité encore très élevé)

4.2 Succès, obstacles et échecs

Succès

- L'appropriation des différents volets (accès à l'eau, hygiène et assainissement et protection environnementale) par les bénéficiaires a été au-delà de ce qui avait été initialement prévu. L'approche systémique a renforcé cet aspect, puisque tous les éléments sont en interrelation. Les campagnes de sensibilisation et les formations rappelaient constamment les différents éléments (d'autant plus qu'elles ont été plus fréquentes). Cela a permis d'accompagner les différents bénéficiaires dans la durée, ce qui a favorisé les ajustements des comportements.
- La mise en place de latrines familiales a été la mesure phare pour garantir à long terme la propreté du village. La mise en place des latrines a été subventionnée selon le slogan « un foyer = une latrine ». Chaque latrine a été dotée d'un kit de lavage des mains (seau, savon et balais). La demande était nettement supérieure à ce que l'on pouvait fournir. Il a donc fallu faire des choix. Aujourd'hui, dans les différents hameaux où nous sommes intervenus, disposer d'une latrine est devenu un signe de « modernité ».
- Un mécanisme de récolte de fonds est en place pour garantir la pérennité. Les comités WASH respectifs coordonnent les activités pour garantir l'entretien des systèmes d'adduction d'eau en collaboration avec les sous-comités des bornes-fontaines.

Obstacles

- Les études techniques préliminaires étaient insuffisantes. Des ajustements techniques ont été trop souvent nécessaires, ce qui a engendré passablement de travail et des retards. Nouvelle Planète demandera désormais des études plus poussées pour disposer des éléments nécessaires pour mieux évaluer les choix techniques préconisés.
- Les interventions se sont faites dans toute la sous-préfecture de Bangouya qui est extrêmement vaste. Une proximité plus importante des sites d'intervention aurait été plus facile et aurait permis de générer des synergies.

- L'état catastrophique des pistes a nécessité un engagement énorme de notre partenaire stratégique. Une grande partie des hameaux ne sont pas accessibles durant la saison des pluies.
- Les interventions dans le domaine de l'assainissement et de l'environnement sont plus délicates que celles liées à l'eau potable, car les retombées immédiates sont moins perceptibles. C'est pour cette raison que les campagnes de sensibilisation ont été étoffées. Les changements de comportements amorcés doivent se poursuivre (protection environnementale, gestion des déchets, etc.). Pour garantir un suivi, un comité environnemental et un comité d'entretien et de nettoyage ont été constitués sur chaque site d'intervention et des pépiniéristes villageois formés. Concernant les sites reboisés, ils ont été mis en défens et une législation forestière locale a été élaborée (le non-respect est suivi de sanctions). L'intégration d'arbres fruitiers (et la logique agro-sylvicole) est également un élément pour aider à l'appropriation rapide de cette démarche. Les activités d'entretien des espaces reboisés doivent s'intensifier dans la prochaine décennie pour renverser la tendance.
- La relation avec le représentant de Bangouya de la SNAPE n'a pas été aisée, car il essayait de se positionner comme la personne de référence (malgré qu'il soit un acteur externe). Il souhaitait qu'on le prenne en charge. Il a tenté d'accaparer les cotisations des bénéficiaires. Notre partenaire stratégique est intervenu, car le risque de détournement de fonds était certain. Une adduction d'eau doit être gérée selon des mécanismes bien définis.

Echecs

- Nous avons pu éviter les échecs grâce à des investissements complémentaires sur l'adduction de Wolea. Un nouveau forage a dû être réalisé pour garantir un accès à l'eau pour tous les villageois. Sans cette intervention, les résultats fixés n'auraient pas été atteints.

4.3 Leçons apprises

Les échanges et particulièrement la dernière visite de terrain ont permis de préciser quelques aspects pour les prochaines interventions dans ce domaine. Les cinq recommandations principales sont :

- Intégrer une logique géographique claire et forte lors de l'élaboration d'un programme pour favoriser le partage d'expériences et d'éventuelles synergies (trop d'étalement).
- L'approvisionnement en eau doit se faire prioritairement en captant une/des source/s.
- Construire des latrines avec une contribution importante des bénéficiaires (au minimum creuser la fosse et contribuer avec des matériaux de construction locaux). Garder en ligne de mire la volonté d'atteindre un taux de latrinisation de 80% par hameau.
- Organiser des campagnes de sensibilisation adaptées (prendre en compte les tabous et les sensibilités des bénéficiaires). Attention au vocabulaire utilisé. Favoriser des interventions à plusieurs niveaux (villages, foyers, enfants, etc.) et espacer leur durée pour que les messages passent à travers plusieurs canaux. A débuter progressivement dès le démarrage des interventions.
- Le reboisement doit se faire dans des espaces proches des villages pour faciliter la surveillance. La zone reboisée doit être mise officiellement en défense et un comité de suivi instauré (délimitation par une haie-vive à croissance rapide).

4.4 Impacts du projet

Grâce à l'accès à l'eau potable à proximité des habitations, à la mise en place de latrines et de décharges communautaires, ainsi qu'à la protection environnementale, il a été possible d'améliorer l'hygiène des 12'646 habitants de 15 villages. Le temps alloué par les femmes et les enfants pour approvisionner les foyers en eau a été réduit significativement. Salématou Camara, villageoise de Yenguissa, partage. « Pour s'approvisionner en eau, il fallait prendre son mal en patience et en plus il n'y avait aucune garantie de potabilité. Cela fait désormais partie du passé. Une nouvelle aire vient de débuter dans notre village. Le nombre de malades a déjà drastiquement chuté ».

Les effets d'un tel projet ne se cantonnent pas seulement à l'accès à l'eau, mais influencent également les domaines de la santé par la réduction drastique des maladies hydriques, de l'économie par la libération de temps précieux, du social en déchargeant les femmes d'un lourd fardeau, de la sécurité en évitant des longs chemins pour se rendre à la source d'eau et environnemental, car il n'y a plus besoin

de bouillir l'eau sans oublier la plantation de nombreux arbres. Ce changement est aussi dû au respect des règles d'hygiène mises en place et respectées par la population locale. Kadiatou Nana Camara, habitante de Kantiré, témoigne : « Je partais tard dans la nuit me soulager en brousse. Cela me rendait vulnérable aux serpents. Le centre de santé recevait souvent les victimes ». Les bénéficiaires enlèvent désormais systématiquement leurs chaussures pour chercher l'eau au niveau de la borne-fontaine comme un geste de respect.

Une véritable politique de protection environnementale a été mise en place. A terme, l'objectif est d'augmenter la superficie forestière permettant de stabiliser les terrains, améliorer la biodiversité et également séquestrer du CO₂. Un villageois de Yenguissa témoigne : « La détérioration écologique se fait ressentir depuis un certain temps. Le tarissement temporaire de notre source durant la saison sèche a été un déclencheur de prise de conscience. L'intervention a permis de faire des pas supplémentaires pour s'engager dans une protection environnementale effective à travers des actes concrets ». Tout le monde s'accorde pour dire que la situation a radicalement changé depuis l'intervention et qu'il faut veiller à ce que les acquis soient pérennisés.

Ce projet s'inscrit dans les objectifs de développement durable (ODD) : N°6 « Assurer l'accès à l'eau et à l'assainissement pour tous », N°3 « Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous », N°15 « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres ».

4.5 Si ce rapport concerne la dernière année de phase du projet, quelles mesures ont été prises pour assurer la pérennité des effets du projet ?

Les mécanismes pour garantir la pérennité des différentes actions ont été immédiatement mises en place dès le démarrage de l'intervention. Cela fait partie de l'approche préconisée par Nouvelle Planète. Il s'agit de mettre en place une structuration adéquate et de générer le recouvrement des frais d'entretien.

Accès à l'eau

Les comités WASH sont redevables au bureau du district (autorités locales), qui est en rapport direct avec le chargé d'eau de la sous-préfecture de Bangouya (représentant de la SNAPE). Les comités WASH coordonnent les activités pour garantir l'entretien des adductions d'eau en collaboration avec les sous-comités des bornes-fontaines et parfois des captages. Il est aussi l'instance de médiation pour gérer d'éventuels différends. Les sous-comités sont responsables de l'entretien des infrastructures respectives. Chaque borne-fontaine doit s'acquitter de GNF 5'000.- par mois auprès du comité WASH pour financer l'entretien du réseau. Pour garantir l'entretien de leur borne-fontaine respective, les sous-comités sont tenus de mettre en place un mécanisme de collecte de fonds.

Des techniciens endogènes sont à disposition. Les statuts et le règlement d'utilisation ont été élaborés par les comités WASH. Les comités ont également instauré des horaires d'utilisation pour garantir que tous les habitants aient suffisamment d'eau. En cas de non-respect des sanctions sont prises.

Hygiène et assainissement

Pour garantir une utilisation adéquate des décharges communautaires, des poubelles, des latrines et pour viser la propreté du village, le comité d'entretien et de nettoyage dispose du matériel nécessaire. Il mobilise les communautés. La propreté est réglée en s'appuyant sur les usagers des bornes-fontaines.

Protection environnementale

Les comités de protection environnementale veillent à ce que les arbres plantés grandissent. Une législation forestière locale a été élaborée pour définir les règles et les sanctions en cas d'infraction. A cela s'ajoute que le garde-forestier suit les activités.

4.6 Partage d'expériences et capitalisation

De multiples leçons ont été tirées durant la mise en œuvre de ce programme. Ces éléments alimentent également nos standards minimaux.

4.7 Évaluation

Une évaluation externe est en cours.

5 DECOMPTE ET FINANCEMENT

N° PROJET 22-19

5.1 Décompte

Budget établi le (date)	14.10.20		30.05.23	
Période, du ... au ...	01.01.22	16.12.22	01.01.22	24.03.23
Taux de change appliqué	GNF 10'000.- =	CHF 1.-	GNF 8'875.- =	CHF 4.-
				A

An 3 (2022)

		GNF	CHF	GNF	Dépenses en CHF	Ecart en CHF	Ecart en %	
1	Investissement							
1.1	Etude technique (enquête, topographe, géomètre et hydraulicien)	25'000'000.-	2'500.-	0.-	0.-	-2'500.-	-100%	B
1.2	6 infrastructures pour l'accès à l'eau	770'337'500.-	77'034.-	954'663'100.-	107'567.-	+30'533.-	+39.6%	C
1.3	Subvention pour 200 latrines individuelles	396'860'000.-	39'686.-	423'150'000.-	47'679.-	+7'993.-	+20.1%	D
1.4	10 systèmes de gestion de déchets	29'400'000.-	2'940.-	29'830'000.-	3'361.-	+421.-	+14.3%	
1.5	Protection et reforestation de 5 têtes de sources et 3 versants (60 ha)	155'630'000.-	15'563.-	92'112'000.-	10'379.-	-5'184.-	-33.3%	E
	Sous-total Investissement	1'377'227'500.-	137'723.-	1'499'755'100.-	168'986.-	+31'263.-	+22.7%	
2	Fonctionnement							
	Sous-total Fonctionnement	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	+/-0%	
3	Sous-traitance locale (mandat)							
	Sous-total sous-traitance locale	0.-	0.-	0.-	0.-	0.-	+/-0%	
4	Actions d'appui							
4.1	Structuration des 6 comités WASH	10'000'000.-	1'000.-	9'780'000.-	1'102.-	+102.-	+10.2%	
4.2	Formation des 12 techniciens endogènes	14'000'000.-	1'400.-	14'120'000.-	1'591.-	+191.-	13.6%	
4.3	Formation de 300 personnes au traitement des déchets	7'200'000.-	720.-	7'375'000.-	831.-	+111.-	+15.4%	
4.4	Sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement de 1'500 villageois	9'000'000.-	900.-	8'200'000.-	924.-	+24.-	+2.7%	
4.5	Formation de 24 pépiniéristes	5'400'000.-	540.-	8'035'000.-	905.-	+365.-	+67.6%	F
4.6	Sensibilisation environnementale de 1'500 villageois	9'000'000.-	900.-	9'775'000.-	1'102.-	+202.-	+22.4%	
	Sous-total Actions d'appui	54'600'000.-	5'460.-	57'285'000.-	6'455.-	+995.-	+18.2%	
5	Evaluation							
5.1	Frais de suivi et déplacement	90'000'000.-	9'000.-	89'500'000.-	10'084.-	+1'084.-	+12%	

5.2	Audit financier et technique du programme WASH	105'000'000.-	10'500.-	122'250'000.-	13'775.-	+3'275.-	+31.2%	G
	Sous-total Evaluation	195'000'000.-	19'500.-	211'750'000.-	23'859.-	+4'359.-	+22.4%	
	Sous-total Général							
6	Charges d'accompagnement du projet							
6.1	Suivi du projet et administration	60'000'000.-	6'000.-	50'000'000.-	5'634.-	-366.-	-6.1%	
	Sous-total Charges d'accompagnement du projet	60'000'000.-	6'000.-	50'000'000.-	5'634.-	-366.-	-6.1%	
	Coût total du projet	1'686'827'500.-	168'683.-	1'818'790'100.-	204'934.-	+36'251.-	+21.5%	

Plan de financement

		GNF	CHF	GNF	CHF			
5	Coût total du projet	1'686'827'500.-	168'683.-	1'724'150'100.-	204'934.-	+36'251.-	+21.5%	
5.1	Contribution du partenaire local	201'800'000.-	20'180.-	213'750'000.-	24'845.-	+4'665.-	+23.1%	
5.2	Contribution du bénéficiaire							
5.3	Budget total projet présenté à la Fedevaco	1'485'027'500.-	148'503.-	1'510'425'100.-	180'089.-	+31'586.-	+21.3%	H
5.4	Fonds propres de l'OM et autres financements	385'027'500.-	38'503.-		105'388.-	51.4%		
5.5	Financement d'une autre fédération cantonale	0.-	0.-	0.-	0.-			
	Financement Fedevaco (DDC)	1'100'000'000.-	110'000.-		94'086.-	45.9%		
	Financement Fedevaco (Commune Blonay- St.Légier)				5'460.-	2.7%		
5.6	Total financement (doit être égal à 5)	1'686'827'500.-	168'683.-	1'724'150'100.-	204'934.-			

A	Le taux de change a été moins favorable que prévu.
B	Les études techniques ont été faites en 2021. Il n'y a plus eu de dépenses en 2022.
C	Quelques ajustements techniques ont engendré des dépenses excédentaires. (+39.6%).
D	90 latrines ont été mises en place comme prévu, en revanche la qualité des ouvrages a été améliorée en fonction des leçons tirées des précédentes interventions engendrant une augmentation des dépenses de 20.1%.
E	Les activités de reboisement se sont faites sur une superficie moindre que prévu. A cela s'ajoute que les pépiniéristes ont produit 30% des arbres localement qui ont pu être acquis à un prix avantageux. Une réduction des coûts de 33.3% en a résulté.
F	Les frais de formation ont été plus élevés que prévu en raison de l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs et d'un accompagnement plus intensif. Des dépenses excédentaires de +67.6% en ont résulté.
G	Le coût de l'audit financier et des effets est nettement plus onéreux que prévu en raison de la dispersion et de l'enclavement de sites (+31.2%).
H	Les dépenses effectives en GNF ont dépassé de GNF 25'397'600.- (+17.1%) le budget initial. Le taux de change défavorable a amplifié ces dépenses en CHF. Celles-ci sont finalement de CHF 31'586.- supplémentaires (+21.3%).
I	Le virement du 21.04.2022 a été retardé en raison de la non prise en compte de la cessation du lien commercial entre la banque intermédiaire et la banque destinataire. Les fonds sont finalement parvenus en août et ont été transférés en GNF en trois fois.

Versements en Guinée :

Date	CHF	Taux de change CHF- EUR	EUR (brut)	
13.01.2022	16'877.-	1.0548	16'000.-	
27.01.2022	10'463.-	1.0463	10'000.-	
24.02.2022	20'750.-	1.0375	20'000.-	
24.03.2022	20'660.-	1.0330	20'000.-	
21.04.2022	36'255.-	1.0433	34'750.-	I
24.05.2022	20'748.-	1.0374	20'000.-	
14.06.2022	20'872.-	1.0436	20'000.-	
15.12.2022	14'762.-	0.9974	14'800.-	
27.02.2023	10'534.-	1.0032	10'500.-	
TOTAL	171'921.-	1.0354	166'050.-	

Date	EUR	Taux de change EUR-GNF	GNF, reçu effectivement	
14.01.2022	16'000.-	9'922	158'754'891.-	
01.02.2022	10'000.-	9'670	96'697'378.-	
28.02.2022	20'000.-	9'694	193'879'514.-	
28.03.2022	20'000.-	9'505	190'097'066.-	
1.06.2022	20'000.-	9'097	181'935'350.-	
15.06.2022	20'000.-	9'031	180'616'006.-	
18.08.2022	20'000.-	8'598	171'957'032.-	I
27.08.2022	10'000.-	8'458	84'584'693.-	I
31.08.2022	4'750.-	8'497	40'362'563.-	I
21.12.2022	14'800.-	8'962	132'643'200.-	
12.03.2022	10'500.-	8'979	94'278'330.-	
TOTAL	166'050.-	9'189	1'525'806'023.-	

→ Taux de change effectif : GNF 8'875.- pour CHF 1.-

Annexe : Photos du projet réalisé

